

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 18 septembre 2019 à 20h30

Présents : CLEMENT Guillaume, MARTEAU Jean François, GIRAULT Bernard, RUSSEIL Marie Pascale, BERTIN Monique, DOLIN Anne, FERGEAU Paquita, CASIER Christian.

Absents, excusés : VERGER Nathalie donne pouvoir à BERTIN Monique.
HESDIN Christian donne pouvoir à MARTEAU Jean François.
BARBAUD David, BARREIRA Auguste, CHEVRIER Raphaël.

Secrétaire de séance : GIRAULT Bernard

ORDRE DU JOUR :

1. Délibération bornage et acquisition parcelle.
2. Délibération demande de subventions.
3. Délibération contrat assurance risques statutaires.
4. Délibération avenant à la convention de l'application « ACTES » avec la Préfecture.
5. Délibération classement routes dans la voirie communale.
6. Compte rendu des différentes commissions.
7. Questions diverses.

Début de la séance 20h40

Délibération bornage et acquisition parcelle.

Dans le cadre du projet de réaménagement du centre bourg, il est proposé un découpage de la parcelle AE 237 appartenant à Mme LAIGNE Eliane, la commune achète cette partie à 5 € le m², devis de Alpha Géomètre pour 560 € ht soit 672 € tt pour le bornage et les frais de Notaire à la charge de la commune, accepté par le Conseil Municipal.

Délibération demande de subventions.

Le collège de THENEZAY demande une subvention pour les projets concernant l'ouverture culturelle sur le territoire régional, national et international. Actuellement 29 élèves de la commune y sont scolarisés, montant sollicité 15 € par élève soit 435 €, le conseil municipal a voté pour la somme de 220 €, identique à celle de 2017 et 2018.

Délibération contrat assurance risques statutaires.

Différentes propositions de contrat assurances risques statutaires (CIGAC et Centre de gestion) sont présentées pour 2020-2023 (prise en charge par l'assurance des dépenses de personnel lors d'un arrêt longue durée...).

Le conseil municipal opte pour CIGAC, garantie pour les agents CNRCAL à hauteur de 5,89% et agents IRCENTEC de 1,18%, franchise de 10 jours pour maladie ordinaire dans les deux cas.

Délibération avenant à la convention de l'application « ACTES » avec la Préfecture.

A ce jour, seuls les délibérations et les arrêtés sont télétransmis à la Préfecture. Suite aux évolutions du dispositif celle-ci souhaite la télétransmission à tous les actes soumis au contrôle de l'égalité tel que documents budgétaires, commande publique et l'urbanisme.

Pour cela la commune doit signer un avenant à la convention du 5 décembre 2011 et modifier le contrat avec SRCI, prestataire de dématérialisation déjà en place.
Accepté par le Conseil Municipal.

Délibération classement routes dans la voirie communale.

Lotissement (le clos des grands chênes) : deux rues ont été créés et conformément à l'article L141-3 du code de la voirie routière, elles doivent être classées dans la voirie communale.

- Rue des grands chênes pour 262 ml.
- Impasse des petits chênes pour 60 ml.
- Placette impasse des petits chênes pour une surface de 396 m².

Ce qui porte le linéaire de voirie à 34 166 ml .

Accepté par le Conseil Municipal.

Compte rendu des différentes commissions.

Bâtiments :

- Défibrillateur : pour répondre à la loi, la pose d'un défibrillateur à l'extérieur de la salle des fêtes est obligatoire.

Trois devis avec un boîtier mural avec chauffage (identique à celui du stade) demandés et reçus :

UGAP (Chasseneuil du Poitou) pour 1984,64 € ttc.

Ets. VIAUD (Echiré) pour 2663,40 € ttc.

EMI 79 (Poitiers) pour 3096,00 € ttc.

Le devis UGAP a été retenu pour la somme de 1984,64 € ttc

- Complexe sportif : Attente de devis pour remplacer l'éclairage extérieur le long des bâtiments.
- Réfection des w-c publics

Un devis de raccordement électrique demandé à GEREDIS pour un coût de 961,20 € ht soit 1153,44 € ttc signé le 19/08/2019. La pose du compteur est prévue ce mois-ci.

- Divers devis en électricité de Gatinelect :

Mairie : Installation d'un voyant signalant la marche de l'éclairage des combles comprenant voyant encastré et modification de l'installation existante, coût 145 € ht

Salle des fêtes : Petite salle, rajout d'un bouton poussoir à la porte sortie côté bar, coût 250 € ht

Cuisine, installation de deux commandes sans fil, remplacement du détecteur de mouvement par un récepteur 2500w, modification du raccordement et mise en service, coût 405 € ht

Ces devis sont acceptés par le Conseil Municipal.

- Agence postale : les travaux sont terminés et l'inauguration aura lieu le 11 octobre 2019 à 18h00, en présence des personnes de la poste ainsi que le personnel de la commune et le Conseil Municipal.

Voirie :

L'enquête public sur la vente du chemin dans le village de Lavausseau aura lieu du 20 septembre à 10h au 04 octobre 2019 à 16h, le commissaire enquêteur Mr GODET Gilles, réalisera 2 permanences, à l'ouverture le 20 septembre de 10h à 12h et le 4 octobre de 14h à 16h, coût pour le commissaire 200€ et 400€ pour les annonces légales.

Sur le stade la pose des mains courantes et des filets pare-ballons a été réalisée du 29 juillet au 2 août.

Clos des grands chênes : la voirie du lotissement a été réceptionnée le 22 juillet 2019. En ce qui concerne l'éclairage public, le Consuel a donné son avis le 13 septembre et compteur activé le 17 septembre 2019.

Divers équipements ont été repeints gris anthracite (potelets, portails ...)

Information de l'EPF concernant la maison et le terrain de Mr SENECHAUD (vieille place) :

l'acquisition est en cours pour la somme de 8000 €

Bibliothèque :

Suite à la fermeture d'une bibliothèque, les responsables de la bibliothèque de la commune se sont déplacés et choisi 89 livres qu'elles ont acheté pour 550 €.

Ecole et cantine :

Suite à la réunion du 10 septembre, comme la loi le prévoit, il a été décidé que les repas seront préparés avec 25% en Bio à partir du 1er novembre.

Suite à l'arrivée des nouveaux personnels en poste à la cantine, il y a une bonne adaptation des menus en lien avec le temps de préparation.

Prochaine réunion de la commission le 1er octobre à 18h.

Réunion de rentrée du 10/09, 77 élèves en 3 classes répartis comme suit :

- 27 : 16 petites sections + 11 moyennes sections
- 23 : 13 grandes sections + 7 cours préparatoires + 3 cours élémentaires1
- 27 : 10 cours élémentaires2 + 13 cours moyens1 + 4 cours moyens2

Animation :

Fête du 13 juillet 2019 : Bon retour pour l'organisation, 320 repas (adultes et enfants)

Pose des illuminations du 2 au 6 décembre 2019

Questions diverses.

Courrier d'information de Familles Rurales sur projet d'espace de vie sociale.

Le rapport d'activités 2018 du comité français pour YAD VASHEM est disponible en Mairie.

Agenda

Dimanche matin 29 septembre, à Secondigny, rando CCPG l'Automnale

Mardi 1 octobre à 18 h, à la salle des fêtes, réunion information extension consignes de tri.

Vendredi 4 octobre à 18h, Parthenay, inauguration hôtel de la communauté.

Mercredi 16 octobre Conseil Municipal à 20h30.

Fin de la séance à 22h40